

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE BONNE SANTÉ

Dans la perspective de la préparation à l'examen du BNSSA, je soussigné,
..... déclare ne présenter **aucune contre-indication
apparente à la pratique de la natation et du sauvetage aquatique.**

Je n'ai récemment eu ni perte de connaissance ni crise d'épilepsie et je présente :

- Une aptitude normale à l'effort,
- Une acuité auditive me permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres,
- Une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :
 - o Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesuré séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/10 pour chaque œil sans correction,
 - o Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10),
 - o Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

Pour faire valoir ce que de droit.

Signature de l'intéressé(e) (ou de son (sa) représentant (e) légal (e) si mineur (e)).

A, le